



Formation Habilitation Electrique du personnel non électricien

Durée : 14.00 heures (2.00 jour)

Lieu: Intra (dans vos locaux).

Effectif: 1 - 10 participant(s).

Prix sur Bordeaux : INTRA = 750 € HT /jour.

Prix autres régions : nous consulter.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à ESPC FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Profils des stagiaires

- Toute personne amenée à réaliser des opérations d'ordre électrique ou non sur ou à proximité d'installations, d'ouvrage ou d'équipements pouvant présenter un risque électrique.

Pré-requis

L'entreprise doit s'assurer au préalable que le stagiaire réponde aux prérequis de la formation visée :

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Se présenter avec ses équipements de protection individuelle (vêtements de travail, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, paire de gants).

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques particuliers du danger non visible de l'électricité HT et BT
- Prendre les mesures nécessaires pour travailler en toute sécurité : en environnement, au voisinage de l'électricité, examen des mesures et des consignes destinées à prévenir les accidents et les incendies d'origine électriques

Contenu de la formation

- Notions élémentaires d'électricité
 - Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets
 - Évaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
 - Exemples d'accidents : contact direct, indirect, court-circuit
 - Classement des installations
 - Interventions et travaux non électriques en BT
 - Travaux non électriques en HT
- Comment travailler en sécurité ?
 - Distances de sécurité
 - Autorisation de travaux
 - Lecture de la signalisation
 - Principes et exemples de verrouillage
 - Manœuvres et consignation / Rôle des différents intervenants
 - Matériel de sécurité électrique (outillages et équipements de protection individuelle)
 - Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
 - Outillage non spécifique aux électriciens
 - Incendie dans les installations électriques
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
 - Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur qualifié

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Armoire électrique VAT, multimètre, tapis isolant, tournevis d'électricien, équipement de consignation électrique
- Gants isolant, casque d'électricien

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Résultats attendus à l'issue de la formation

Réussite à l'examen théorique et pratique

Modalités d'évaluation

La réussite à l'examen théorique nécessite une moyenne minimum de 7/10.

La réussite à l'examen pratique nécessite de n'avoir aucune erreur grave et un maximum d'une erreur majeure par mise en situation

Détail sur la certification

Attestation d'assiduité et de fin de formation

Proposition au titre d'habilitation électrique

Si résultats favorables, le chef d'entreprise pourra délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant

Validité

3 an(s)

Les informations données sur ce programme sont à titre indicatif. Elles peuvent être adaptées en fonction des besoins.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site: <https://www.espc-formation33.fr>